



## Plastics 2030

Engagement volontaire de PlasticsEurope  
en faveur d'une meilleure circularité et  
d'une utilisation plus efficace des ressources



# Plastics 2030

*Engagement volontaire de PlasticsEurope en faveur d'une meilleure circularité et d'une utilisation plus efficace des ressources*

## Table des matières

Résumé.....	5
Introduction .....	8
Section I – Engagements généraux .....	9
1. Empêcher l’abandon de déchets plastiques dans l’environnement .....	9
1.1 Mesures visant à éviter la perte de granulés .....	9
1.2 Mesures visant à empêcher l’abandon de déchets .....	10
2. Améliorer l’efficacité d’utilisation des ressources et accélérer l’innovation pour une plus grande circularité .....	11
2.1 Accélérer l’utilisation de matières premières alternatives .....	11
2.2 Faciliter les gains futurs en matière d’utilisation efficace des ressources .....	11
3. Créer une prise de conscience mondiale .....	13
Section II – Engagements spécifiques sectoriels - Plateformes .....	14
1. Améliorer le recyclage et la réutilisation des emballages plastiques.....	14
Section III – Un cadre réglementaire pour le succès .....	17
1. Soutien réglementaire de l’UE .....	17
2. Financement de l’UE .....	17
Section IV – Suivi et orientation des progrès.....	19



## Résumé

La Commission européenne s'est donné pour objectif de faire évoluer l'Europe vers une économie plus circulaire et plus efficace dans l'utilisation de ses ressources.

PlasticsEurope soutient pleinement cet objectif.

Il est largement reconnu que les matières plastiques ont un rôle majeur à jouer dans la création d'un avenir plus durable. Grâce à leur combinaison unique de légèreté, durabilité et autres propriétés intrinsèques, les plastiques contribuent déjà à la réduction des émissions et à une utilisation plus efficace des ressources dans toute une variété de secteurs et d'applications quotidiennes. Du fait de leur polyvalence et de leur potentiel d'innovation, les matières plastiques sont du reste souvent les mieux placées pour participer à la création de technologies de pointe durables.

Toutefois, nous devons trouver des solutions aux défis relatifs à l'abandon de débris et aux options de traitement de certains types de déchets plastiques si l'on souhaite exploiter le plein potentiel de ce matériau dans le cadre d'une économie circulaire et fondée sur une utilisation efficace des ressources.

C'est dans cet esprit d'engagement envers les générations futures que PlasticsEurope a décidé de fixer toute une série d'initiatives et d'objectifs ambitieux à l'horizon 2030.

**L'Engagement volontaire Plastics 2030** vise à **empêcher les pertes de plastiques** dans l'environnement, à **améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources et la circularité** des applications des **emballages plastiques**.

PlasticsEurope souhaite **atteindre l'objectif de 100 % de réutilisation, de recyclage** et/ou de valorisation **de tous les emballages plastiques** dans les 28 États membres de l'UE, la Norvège et la Suisse d'ici à 2040. La priorité absolue de cet engagement est de garantir des **taux élevés de réutilisation et de recyclage** des emballages plastiques, avec un objectif ambitieux de **60 % d'ici à 2030**.

Afin de garantir les meilleurs taux de recyclage et de réutilisation possible, des mesures devront être prises dans les domaines suivants :

- Intensification des efforts sur toute la chaîne de valeur afin d'inclure des aspects d'éco-conception pour fournir des solutions d'emballage durables, qui facilitent par exemple les possibilités de réutilisation et de recyclage

- Collaboration avec les recycleurs et les autorités publiques concernant l'application de meilleurs systèmes de collecte sélective des déchets
- Financements publics et privés
- Investissement dans la recherche et le développement :
  - de technologies avancées de tri des déchets
  - de machines de recyclage physique plus efficaces
  - de technologies de recyclage chimique innovantes et économiques

Les objectifs fixés pour le recyclage et la réutilisation de l'ensemble des emballages viendront compléter les programmes de recyclage déjà établis pour des types de plastiques spécifiques.

Une autre mesure phare de l'Engagement volontaire Plastics 2030 consiste à renforcer encore les **activités existantes visant à empêcher l'abandon de déchets**, ce qui inclut des projets éducatifs dans tous les États membres, des objectifs de prévention des pertes de granulés et de nouveaux efforts de recherche sur les origines des déchets sauvages de produits plastiques les plus couramment trouvés dans l'environnement.

Ces efforts seront complétés par des **mesures supplémentaires visant à améliorer la gestion efficace des ressources des emballages plastiques et accélérer l'innovation** destinée à renforcer leur circularité. Cela consistera notamment à faire avancer la recherche sur des matières premières alternatives, procéder à des mises à jour plus fréquentes des inventaires de cycle de vie et des déclarations environnementales des produits, publier des données enrichies sur les déchets plastiques et élaborer des recommandations d'éco-conception des emballages plastiques.

PlasticsEurope travaillera à l'élaboration de **plans d'action concrets, assortis d'indicateurs de performance définis dans la durée** pour tous les objectifs susmentionnés d'ici au milieu de l'année 2018. Dès 2019, un rapport annuel d'avancement sera publié.

Chaque année, une évaluation des progrès réalisés dans le cadre de l'Engagement volontaire Plastics 2030 sera fournie par un **comité** indépendant qui rassemblera des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen, des autorités nationales et locales, de la société civile et du monde universitaire.

L'atteinte de ces objectifs ambitieux dépendra aussi de l'engagement et du soutien que les décideurs européens, nationaux et locaux apporteront pour garantir la mise en œuvre de cadres réglementaires appropriés, aussi bien que pour la mobilisation de fonds publics.

## Introduction

La Commission européenne s'est donné pour objectif de faire évoluer l'Europe vers une économie plus circulaire et plus efficace dans l'utilisation de ses ressources ; PlasticsEurope soutient pleinement cet objectif.

Il est largement reconnu que les matières plastiques ont un rôle majeur à jouer dans la création d'un avenir plus durable. Grâce à leur combinaison unique de légèreté, durabilité et autres propriétés intrinsèques, les plastiques contribuent déjà à la réduction des émissions et à une utilisation plus efficace des ressources dans toute une variété de secteurs et d'applications quotidiennes. Du fait de leur polyvalence et de leur potentiel d'innovation, les matières plastiques sont du reste souvent les mieux placées pour participer à la création de technologies de pointe durables.

Toutefois, nous devons trouver des solutions aux défis liés à l'abandon de détritiques et aux options de traitement de certains types de déchets plastiques – notamment les déchets d'emballage – si l'on souhaite exploiter le plein potentiel de ce matériau dans le cadre d'une économie circulaire et fondée sur une utilisation efficace des ressources.

C'est dans cet esprit d'engagement en faveur du développement durable que PlasticsEurope a décidé de fixer toute une série d'initiatives et de projets ambitieux d'ici à 2030, qui sont axés sur les thèmes clés de la prévention des pertes de plastiques dans l'environnement, l'amélioration de l'utilisation efficace des ressources et de l'augmentation des taux de recyclage et de réutilisation.

Avec cet Engagement volontaire, PlasticsEurope fait évoluer le rôle de l'industrie du plastique à un niveau d'engagement supérieur, tout en reconnaissant que cette transformation ne pourra s'opérer que si les solutions prévues sont concrétisées et avec le soutien réglementaire des institutions de l'UE.

### ***Faire de la circularité et de l'utilisation efficace des ressources une réalité***

PlasticsEurope est résolu à accélérer la mise en œuvre des initiatives en cours et à en établir de nouvelles pour une économie plus circulaire et plus efficace dans l'utilisation de ses ressources. La portée régionale de l'Engagement s'étendra aux 28 États membres de l'UE, ainsi qu'à la Norvège et la Suisse. Dès 2019, un rapport annuel d'avancement sera publié.

### 1. Empêcher l'abandon de déchets plastiques dans l'environnement

#### 1.1 Mesures visant à éviter la perte de granulés

Contexte :

L'Operation Clean Sweep® (OCS) est un programme volontaire visant à atteindre l'objectif de zéro perte de granulés lors de la production et de la transformation de granulés plastiques et de leur distribution et manipulation subséquentes. Son objectif consiste à empêcher les pertes de granulés plastiques industriels dans l'environnement.

Afin de nous assurer que tous les points de fuite potentiels des granulés plastiques sont identifiés et gérés, nous nous employons à mettre en place des mesures de prévention et de contrôle.

Objectif :

- L'objectif de PlasticsEurope est de faire signer l'engagement OCS à toutes ses sociétés membres concernées par le programme OCS d'ici fin 2018.
- Développer d'ici 2018 un programme de suivi transparent et harmonisé pour la collecte d'informations pertinentes et comparables auprès de tous les membres signataires afin de mesurer les progrès réalisés par l'industrie. Des rapports annuels sur ces progrès seront publiés et mis à la disposition des institutions de l'UE et des principales parties prenantes.
- En 2019, PlasticsEurope étudiera la faisabilité du développement d'un outil d'évaluation commun avec ses membres.
- Forts de notre collaboration fructueuse avec l'autorité portuaire d'Anvers en 2017, nous prévoyons de nous engager auprès d'au moins un autre grand port européen avant la fin de l'année 2018. D'ici à 2030, nous nous sommes fixé comme objectif de veiller à ce que tous les principaux ports de manutention de granulés plastiques industriels dans l'UE aient pris des mesures pour mettre en œuvre le programme OCS.
- PlasticsEurope renforcera la collaboration avec les acteurs de la chaîne logistique et les parties prenantes concernées, à l'échelle nationale, européenne et internationale, en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'engagement du programme OCS tout au long de la chaîne de valeur des plastiques.

Pour plus d'informations sur l'OCS, rendez-vous à la page : [www.opcleansweep.eu](http://www.opcleansweep.eu)

## 1.2 Mesures visant à empêcher l'abandon de déchets

- a) Lutter contre l'abandon des objets en plastique les plus couramment retrouvés dans l'environnement

D'ici à 2018, PlasticsEurope intensifiera son engagement auprès des principales parties prenantes à l'échelle de l'UE comme mondiale en vue de rechercher et d'analyser le type d'objets en plastique trouvés dans l'environnement en Europe.

Nous explorerons également la possibilité de lancer et de soutenir financièrement des études pour pallier le manque de connaissances, dans le but de lutter efficacement contre l'abandon de déchets plastiques et de réduire considérablement les dépôts sauvages.

En coopération avec les acteurs concernés de la chaîne de valeur, nous développerons et mettrons en œuvre des solutions destinées à éviter l'abandon de ces objets dans la nature.

- b) Soutien apporté aux programmes éducatifs

Contexte :

Avec les partenaires de la chaîne de valeur, PlasticsEurope soutient financièrement des projets éducatifs à destination des élèves (dès l'âge de six ans) dans toute l'Union européenne.

Objectif :

- PlasticsEurope continuera à travailler en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes pour développer et soutenir des projets de sensibilisation, d'amélioration des connaissances dans un cadre positif et de développement de comportements plus respectueux de l'environnement chez les citoyens.
- Par exemple, sous la bannière de Marine Litter Solutions, pas moins de 30 projets éducatifs sont actuellement mis en œuvre dans les 28 États membres, tels que Grimpola Ecomar Foundation (Espagne), Recykling Rejs (Pologne), CSI: Litter Challenge (Royaume-Uni) et La plastica in vacanza (Plastics on holiday) (Italie).
- Les projets seront régulièrement examinés et actualisés.

## **2. Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources et accélérer l'innovation pour améliorer la circularité**

### **2.1 Accélérer l'utilisation de matières premières alternatives**

En plus d'améliorer le recyclage au sein de la chaîne de valeur, PlasticsEurope continuera de développer et d'étudier l'utilisation de CO<sub>2</sub> et d'autres matières premières renouvelables. Par exemple, d'ici à 2019, il mènera une étude sur les plastiques dans l'économie circulaire et sur le développement de l'utilisation de matières premières alternatives.

Sur la base de cette étude, des recommandations seront formulées dans le but de minimiser les impacts environnementaux.

### **2.2 Faciliter les gains futurs en matière d'utilisation efficace des ressources**

Afin d'exploiter des opportunités d'avenir supplémentaires, les activités clés listées ci-dessous ont été identifiées :

#### a) Inventaires de cycle de vie des produits

Contexte :

PlasticsEurope encourage la réflexion axée sur le cycle de vie (Life Cycle Thinking, LCT) pour mieux appréhender les avantages des produits et leur efficacité en matière de ressources, et permettre ainsi à l'industrie de prendre des décisions éclairées. En tant que méthode scientifique, l'évaluation du cycle de vie (Life cycle assessment, LCA) est une technique destinée à analyser les impacts environnementaux potentiels associés à un produit, un processus ou un service.

Objectif :

- Afin de prendre des décisions éclairées sur la base des dernières données disponibles, PlasticsEurope s'engage, à compter de 2018, à mettre à jour plus régulièrement (au moins tous les trois ans) sa base de données sur les inventaires de cycle de vie et les déclarations environnementales de produit concernant les principaux plastiques et plastiques recyclés.

#### b) Enrichissement des données sur les déchets

Contexte :

PlasticsEurope assure un suivi poussé des données et informations fiables concernant la collecte et le traitement des déchets plastiques post-consommation au niveau européen et

national. Depuis 2005, PlasticsEurope a commandé plusieurs rapports sur la « gestion des déchets plastiques post-consommation » dans le but de mieux comprendre les flux et les traitements des déchets plastiques post-consommation en Europe et de suivre leur évolution au fil du temps.

Objectif :

- En 2018, PlasticsEurope élargira le périmètre des données à collecter sur les déchets plastiques pour un suivi plus précis de la circularité des plastiques.

#### c) Recommandations relatives à l'éco-conception des emballages plastiques

Contexte :

PlasticsEurope collabore activement avec les parties prenantes en faveur d'une compréhension et d'une application communes des principes de l'éco-conception avec les plastiques. Il s'agit d'un mode de conception des produits contenant des matières plastiques visant à minimiser leurs impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie.

Objectif :

- D'ici à 2020, l'industrie du plastique aura finalisé le développement en cours des recommandations relatives à l'éco-conception des emballages plastiques et à leur conception en vue du recyclage, afin de maximiser la réutilisation et le recyclage des emballages plastiques.

#### d) Exigence / soutien de la normalisation

Contexte :

Le processus de normalisation est l'occasion d'engager le dialogue avec les parties prenantes afin d'aborder des questions ayant trait à la santé humaine, à l'environnement et aux produits, dans le but d'établir des référentiels et des critères pour une harmonisation des meilleures pratiques, de même qu'une méthodologie et un comportement partagés dans l'ensemble de l'industrie et de la société.

Objectif :

- À partir de 2018, PlasticsEurope exploitera son savoir-faire et ses ressources pour faire progresser les travaux sur la normalisation des plastiques dans le contexte de l'économie circulaire, à travers un dialogue entre de multiples parties prenantes :

- ISO (TC 61) - Sous-comité « Environnement » sur les questions de l'économie circulaire, des bioplastiques, des microplastiques, des matières recyclées
- CEN (TC 249) - Comité directeur « Économie circulaire »
- Exemples nationaux, par exemple, en Allemagne au niveau de l'Institut allemand de normalisation DIN (FNK) – Groupe principal de coordination des activités nationales, européennes et internationales

### 3. Créer une prise de conscience mondiale

PlasticsEurope s'engagera encore davantage en vue d'aider au déploiement dans le monde entier de solutions appropriées pour éviter les déchets marins et promouvoir la circularité, y compris en participant activement aux missions de l'économie circulaire initiées par l'UE. Nous renforcerons notre engagement auprès d'autres parties prenantes et organisations industrielles internationales afin d'initier et de gérer une action mondiale :

- **Global Plastics Alliance (GPA)**

Pour éviter les déchets marins, plus de 260 projets ont été créés par 70 associations de l'industrie plastique dans 35 pays au cours de ces dernières années. D'ici à 2018, de nouveaux objectifs seront fixés pour intensifier encore les efforts fournis.

- **World Plastics Council (WPC)**

Les grands fabricants de résines plastiques du monde entier ont rejoint le WPC depuis sa création en 2014. Le WPC s'attache à intensifier son engagement pour soutenir des initiatives mondiales, telles que l'ONG Ocean Conservancy et le fonds d'investissement Closed Loop Fund. Il prévoit de renforcer sa collaboration avec le PNUE, les G7/G20, le WBSCD et d'autres, afin de promouvoir conjointement des solutions contre les déchets marins à l'échelle mondiale.

## Section II – Engagements spécifiques sectoriels - Plateformes

### 1. Améliorer le recyclage et la réutilisation des emballages plastiques

PlasticsEurope souhaite **atteindre l'objectif de 100 % de réutilisation, de recyclage** et/ou de valorisation **de tous les emballages plastiques** dans les 28 États membres de l'UE, la Norvège et la Suisse d'ici à 2040. La priorité absolue de cet engagement est de garantir des **taux élevés de réutilisation et de recyclage** des emballages plastiques, avec un objectif ambitieux de **60 % d'ici à 2030**.

Par conséquent, en plus des *Engagements généraux* (voir Section I) et de son implication dans un nombre important d'initiatives nationales, PlasticsEurope a mis en place plusieurs plateformes européennes destinées à porter des engagements spécifiques.

Ces engagements serviront de base au développement d'approches réalistes et de solutions innovantes pour stimuler le développement du recyclage à travers différents types de plastiques et de secteurs. Cela impliquera aussi un engagement renforcé de multiples parties prenantes et une collaboration de tous les acteurs de la chaîne de valeur.

Nous fournirons une part importante des ressources (savoir-faire et financement) nécessaires pour atteindre les objectifs des plateformes.

#### a) Polyoléfins Circular Economy Platform (PCEP)

L'industrie européenne du plastique a créé cette collaboration de la chaîne de valeur pour conduire les efforts en faveur du recyclage des emballages en polyoléfines au niveau européen. Cette plateforme est un groupe composé de multiples parties prenantes qui cherche à identifier les obstacles et les opportunités pour améliorer le recyclage des polyoléfines au sein de l'Europe et œuvrer à garantir la fourniture de polyoléfines recyclées de grande qualité pour le marché européen.

L'innovation est au cœur de cette initiative et aura besoin aussi bien du soutien du secteur public que du secteur privé pour être menée à bien.

Les domaines de travail prioritaires suivants ont été identifiés :

- Elaboration de **recommandations relatives à la conception des emballages** et de protocoles d'**évaluation** conformément aux **principes de l'économie circulaire**.

- Innovation permettant d'améliorer la **recyclabilité des emballages flexibles et rigides**.
- **Normes de qualité à l'échelle européenne pour les plastiques triés, harmonisation des méthodes d'essais** pour les matières plastiques recyclées et **certification des opérations de recyclage des plastiques**.
- Innovation et développement des marchés d'utilisation finale afin de **favoriser la demande de plastiques recyclés**.
- Stimulation de l'innovation pour **améliorer le recyclage mécanique, les technologies de transformation et la réutilisation**.
- Conduite des efforts de recherche et de développement en matière de nouvelles technologies **pour transformer les plastiques non recyclables de façon mécanique en matières premières destinées à la production de nouvelles matières**.

D'ici à la fin 2018, une feuille de route sera développée sur la base des résultats d'une analyse approfondie. Cette feuille de route servira à identifier les freins à la circularité et les meilleures options permettant de les lever pour augmenter le recyclage et la réutilisation.

#### b) Styrenics Circular Solutions

Les producteurs de polystyrène (PS) et de polystyrène expansé (PSE) soutiennent activement le développement de technologies qui permettent de recycler les produits en polystyrène dans leurs applications d'origine. Fortement axées sur l'innovation, ces nouvelles technologies permettent de réintégrer des déchets post-consommation dans des processus de production, et de satisfaire ainsi aux normes les plus exigeantes. D'ici à la fin de l'année 2018, les technologies les plus prometteuses et la voie à suivre seront évaluées.

Les producteurs de PS/EPS collaboreront activement avec l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur pour améliorer encore les systèmes de collecte et de tri des déchets d'emballage. L'objectif est d'élargir considérablement le marché accessible pour les déchets post-consommation en PS/PSE.

Une structure juridique indépendante bénéficiant d'un financement dédié sera mise en place, et des études de faisabilité seront développées pour la mise à l'échelle industrielle des technologies les plus prometteuses. Un exemple d'une telle étude de faisabilité est la PSLoop cooperative, qui a été établie pour concevoir une usine pilote chargée de recycler des matériaux de construction en PS/PSE.

L'UE est invitée à surveiller et étudier les progrès réalisés.

c) Vinyl Circular Solutions (VCS)

Vinyl Circular Solutions (VCS) est la plateforme dédiée aux emballages en PVC du Conseil européen des Producteurs de PVC (European Council of Vinyl Manufacturers, ECVM). VCS développe et promeut activement l'utilisation de matériaux d'emballage en PVC éco-efficaces, rentables et sûrs qui garantissent que les articles emballés ont une durée de vie considérablement accrue. À la fin de leur vie, les emballages en PVC peuvent être recyclés de façon mécanique.

Le Conseil européen des Producteurs de PVC est un membre fondateur de VinylPlus® ([www.vinylplus.eu](http://www.vinylplus.eu)), l'engagement volontaire de longue date pris par la chaîne de valeur européenne des PVC (fabricants de résines, producteurs d'additifs et transformateurs) en faveur du développement durable et une référence pour toutes les autres initiatives de l'industrie. Lancé en 2000, VinylPlus® vise à renforcer la durabilité des produits en PVC et de l'industrie tout entière à travers une approche globale, notamment en développant le recyclage sûr et de qualité du PVC ([rapport annuel d'avancement](#)). L'engagement de VinylPlus® comprend, entre autres, l'objectif de recycler 800 000 tonnes de PVC par an d'ici à 2020.

Afin de poursuivre la route qui a été entamée en 2000, la chaîne de valeur européenne du PVC passera en revue en 2018 les réalisations de VinylPlus® dans le but de définir, en concertation avec les parties prenantes, de nouveaux objectifs de recyclage ambitieux, parallèlement à un ensemble d'autres objectifs concrets pour la prochaine phase de son engagement volontaire à l'horizon 2030.

D'autres secteurs et types de plastiques non couverts par cet engagement sont traités à travers les « Engagements volontaires en faveur de l'économie circulaire » pris par l'EuPC et d'autres.

### 1. Soutien réglementaire de l'UE

Afin d'atteindre nos objectifs en faveur d'une industrie des plastiques européenne plus durable, efficace dans l'utilisation de ses ressources et globalement compétitive, le soutien politique de l'UE est requis :

- **Zéro plastique en décharge**

Au sein de l'Union européenne, il sera mis fin dès que possible à la mise en décharge des déchets recyclables et autres déchets post-consommation valorisables.

- **Marché interne**

Maintenir la base juridique du marché interne de l'UE pour la Directive européenne sur les emballages et les déchets d'emballage et tous ses actes modificatifs.

- **Collecte sélective**

Collecte sélective obligatoire de tous les déchets d'emballages d'ici 2025.

- **Alignement de la législation sur les produits / déchets / REACH / CLP**

Alignement de la législation sur les produits / déchets / REACH / CLP pour éliminer les obstacles au recyclage. Cela comprend la mise en œuvre d'une approche basée sur l'évaluation des risques, afin d'exploiter tout le potentiel de recyclage des plastiques des applications à longue durée de vie dans des boucles contrôlées (avec une traçabilité des additifs considérés comme des substances extrêmement préoccupantes) et de garantir la sécurité des plastiques vierges / recyclés dans l'application visée.

- **Règlement relatif aux matériaux en contact avec des denrées alimentaires**

Adoption de toutes les mesures requises pour la mise en œuvre complète du Règlement CE/282/2008 relatif aux matériaux et aux objets en matière plastique recyclée destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

### 2. Financement de l'UE

Mobiliser des fonds publics (Horizon 2020, par exemple) pour encourager et stimuler l'innovation dans le domaine des matières plastiques :

- recyclage chimique

- modèles de réutilisation
- matières premières à faible empreinte carbone
- traçabilité des matériaux, schémas de collecte, tri et traitement des matières premières secondaires.

## Section IV – Suivi et orientation des progrès

En vue de l'établissement d'un processus d'amélioration et d'apprentissage continu sur plusieurs années, nous invitons un comité indépendant - composé de représentants de la Commission européenne et du Parlement européen, du monde universitaire, de la société civile et de PlasticsEurope - à suivre les progrès réalisés et à orienter les évolutions en conséquence. En plus d'une supervision générale de l'Engagement volontaire Plastics 2030, ce comité consultatif vient compléter les comités de parties prenantes des différentes plateformes sectorielles.

Bruxelles, le 11 janvier 2018



Daniele Ferrari  
Président  
PlasticsEurope



Dr Josef Ertl  
Présidence  
ECVM



Kevin McQuade  
Présidence  
Comité directeur de  
Styrenics Circular  
Solutions



Eugenio Longo  
Présidence  
PCEP



PlasticsEurope est l'une des principales associations professionnelles européennes. Elle est établie à Bruxelles, Francfort, Londres, Madrid, Milan et Paris. L'association collabore avec des associations européennes et nationales spécialisées dans les plastiques et rassemble plus de 100 sociétés membres, produisant plus de 90 % de tous les polymères dans les 28 États membres européens, ainsi qu'en Norvège, en Suisse et en Turquie.

[www.plasticseurope.org](http://www.plasticseurope.org)



Styrenics Circular Solutions est une initiative conjointe de l'industrie visant à améliorer la circularité du polystyrène. Cette initiative implique les acteurs de la chaîne de valeur dans le développement et l'industrialisation de nouvelles technologies et solutions de recyclage. Elle a pour objectif de renforcer la durabilité des produits en polystyrène et d'améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources dans l'économie circulaire.

[info@styrenicsextranet.org](mailto:info@styrenicsextranet.org)



Le Conseil européen des Producteurs de PVC représente six grands producteurs européens de résine PVC, qui totalisent près de 75 % de la production de résine de PVC dans les 28 États membres de l'UE. Ces sociétés exploitent près de 40 usines différentes réparties sur 23 sites, et emploient environ 7 000 personnes.

[www.pvc.org](http://www.pvc.org)



Polyolefins Circular Economy Platform (PCEP) est une initiative conjointe européenne de la chaîne de valeur industrielle. Elle a été mise en place afin de faire progresser l'économie circulaire en augmentant la réutilisation et le recyclage des produits à base de polyoléfines et l'utilisation de matières recyclées comme matière première. Les acteurs de notre industrie travaillent en étroite collaboration pour garantir la durabilité à long terme des produits en polyoléfines.



**PlasticsEurope AISBL**

Avenue E. van Nieuwenhuyse 4/3  
1160 Auderghem - Belgique

Tél +32 (0)2 675 3297

Mail [info@plasticseurope.org](mailto:info@plasticseurope.org)

Site [www.plasticseurope.org](http://www.plasticseurope.org)

**PlasticsEurope en France**

14, rue de la République  
92800 Puteaux - France

Tél +33 (0)1 46 53 10 53

Mail [info.fr@plasticseurope.org](mailto:info.fr@plasticseurope.org)

Site [www.plasticseurope.org/fr](http://www.plasticseurope.org/fr)

[www.plastic-lemag.com](http://www.plastic-lemag.com)

 [@plasticseurope](https://twitter.com/plasticseurope)

 [/plasticseurope](https://www.linkedin.com/company/plasticseurope)

© 2018 PlasticsEurope. Tous droits réservés.